

# Qu'est-ce que l'IMC ou la paralysie cérébrale ?

L'infirmité motrice cérébrale (IMC) est appelée maintenant paralysie cérébrale. Elle est la séquelle d'une atteinte cérébrale précoce, avant la naissance (ante natale), pendant (périnatale) ou dans les deux premières années.

Elle se traduit par des troubles :

- De la motricité : touchant le mouvement et la posture
- et/ou de certaines fonctions cognitives.
- Les troubles moteurs et/ou cognitifs, l'évolution probable de l'enfant et le parcours scolaire dépendent de la nature et de l'extension des lésions initiales, mais aussi de la précocité et de la pertinence des actions mise en œuvre.

# Pourquoi ? La cause

**Les causes sont variées, et peuvent intervenir :**

- Dès la conception (malformations cérébrales)
- Lors de la gestation, « embryo-foetopathies », (secondaires à des maladies métaboliques, infectieuses, virales, etc.) touchant la mère et/ou l'enfant,
- Lors de l'accouchement (prématurité, anoxie, etc.)
- Dans les 24 premiers mois de vie (traumatisme crânien, méningite, etc.)
- La paralysie cérébrale touche 6 à 8 % des enfants dont le poids de naissance est de moins de 1500 grammes ou qui sont nés avant 30 semaines de grossesse. La paralysie cérébrale d'autant plus fréquente que la naissance est précoce et/ou que l'enfant a un petit poids de naissance.

# Quels symptômes et quelles conséquences ? Les troubles moteurs :

Les troubles moteurs : sont habituellement diagnostiqués dans le courant de la première année. Selon les cas, il peut s'agir :

- De paralysies, le plus souvent associées à une spasticité des muscles atteints. Ces paralysies peuvent être complètes ou partielle (« parésies ») et toucher :
  - Soit les quatre membres (quadriplégie ou quadriparésie),
  - soit un hémicorps (hémiplégie ou hémiparésie, dont on précise le côté, droit ou gauche, généralement secondaire à un accident vasculaire cérébral anténatal),
  - soit les deux membres inférieurs (diplégie, encore appelée « syndrome de Little », très fréquent chez les anciens prématurés),
  - soit rarement un seul membre (monoplégie, dont on précise la localisation, par exemple « monoplégie du membre supérieur gauche »)
  - de mouvements anormaux (dyskinésies) : tremblements, mouvements volontaires mal contrôlés, contractions incessantes (qui ne disparaissent que dans le sommeil), etc.
  - de troubles de l'équilibre (ataxie).  
Ces anomalies de commande et/ou de contrôle de la motricité peuvent toucher les membres, le tronc, la face et la sphère oro-pharyngée (troubles de déglutition, bavage, parole difficile voire impossible), les muscles de l'oeil (strabisme, difficultés à orienter ou maintenir le regard, appelés troubles opto-moteurs...).
- Les enfants IMC ne constituent pas une population homogène : certains peuvent ne souffrir que d'une légère boiterie, alors que d'autres seront très handicapés et dépendants d'une tierce personne pour tous les actes de la vie quotidienne.

# Quels symptômes et quelles conséquences ? Les troubles cognitifs :

Les troubles cognitifs : ils se dévoileront ou non au cours du développement et de la scolarité de l'enfant. Ces troubles ne sont pas fixés et peuvent évoluer. L'enjeu est que l'évolution favorable dépend de réponses adaptées. Il s'agit soit :

- Soit de troubles globaux du fonctionnement intellectuel : déficience mentale, dont l'intensité peut être très variable, le plus souvent discrète. Lorsque à des troubles moteurs sévères s'associent à une altération importante des fonctions intellectuelles et de grandes restrictions de l'autonomie et de la communication on définit le « polyhandicap ».
- Soit, le plus souvent, par des troubles cognitifs touchant tel ou tel secteur particulier des apprentissages :
  - La **dysphasie** est un trouble central lié au « développement du langage oral et [elle peut] toucher les aspects réceptifs (décoder le langage reçu) et/ou expressifs (phonologiques, lexicaux, syntaxiques...) ».
  - Dyspraxie : La dyspraxie est un trouble de la coordination, de l'organisation et de l'exécution motrice qui est d'origine neurologique et qui est présent dès la naissance.
  - Troubles de la mémoire,
  - Troubles de l'attention
- Les différents troubles associés : A côté de difficultés liées au corps (respiratoires, digestives, ORL , troubles urinaires avec mictions impérieuses...), les lésions cérébrales précoces peuvent en outre être responsables de troubles associés :
  - Epilepsies ;
  - Troubles sensoriels (surdité, malvoyance) et neuro-sensoriels (difficultés de gnosies visuelles, verbales, sensibles...). Le strabisme est fréquent et souvent il existe des difficultés de repérage, de fixation et de poursuite des yeux (troubles opto-moteurs);
  - Troubles endocriniens (troubles de la croissance, puberté précoce...);
  - Troubles du comportement et/ou de la personnalité ;